



e-care

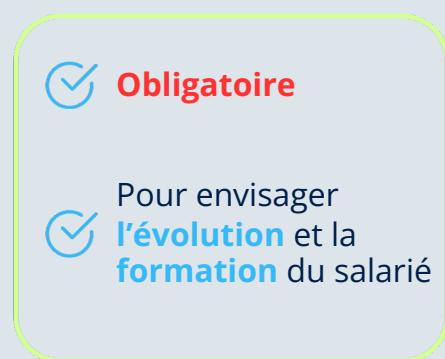
expertise comptable & innovation

Pilotez et sécurisez vos entretiens

Les entretiens sont un outil central de pilotage des ressources humaines. Certains sont **obligatoires** (entretien de parcours professionnel, entretien annuel de suivi du forfait jours et du télétravail), d'autres **facultatifs mais stratégiques** (entretien d'évaluation).

Notre accompagnement vous apporte un cadre juridique sûr, des supports pratiques et un accompagnement opérationnel pour sécuriser vos pratiques et en tirer un bénéfice réel pour la gestion de vos salariés.

L'entretien professionnel devient l'entretien de parcours professionnel - Obligatoire



De quoi parle-t-on pendant l'entretien ?

Parcours & situation pro au regard des évolutions des métiers

Souhaits d'évolution : mobilité, reconversion, transition, bilan, VAE

Besoins de formation (poste / évolution / projet perso)

Compétences & qualifications dans l'emploi

CPF : activation, abondements possibles, CEP

	Avant (entretien professionnel)	Après (entretien de parcours professionnel)
Périodicité	Tous les 2 ans	Tous les 4 ans
État des lieux	Tous les 6 ans	Tous les 8 ans
Abondement correctif CPF (entreprises ≥ 50)	Risque d'abondement correctif CPF : 3 000 € en cas de manquement	Maintien du risque d'abondement correctif CPF : 3 000 € en cas de manquement
Dispositions transitoires	Accords en vigueur selon l'ancien cadre	Accords existants à mettre en conformité ; application du nouveau cadre aux accords en cours à compter du 1er octobre 2026

Organisation obligatoire aussi à l'issue de certaines absences :

- Congés de maternité / parental d'éducation
- Congés d'adoption
- Congés de proche aidant
- Congés sabbatique
- Période de mobilité volontaire sécurisée
- Période de temps partiel pour élever un enfant
- Arrêt longue maladie
- Mandat syndical



Pilotez et sécurisez vos entretiens

L'entretien d'évaluation - Facultatif

Facultatif sauf

si la CCN le prévoit

Pour évaluer la **performance** du salarié

Quelles sont les bonnes pratiques?

Ce qui est licite

Le benchmark 

L'autoévaluation par le salarié 

La collecte de données personnelles dans le respect du RGPD 

Des résultats qui restent confidentiels 

Ce qui est illicite

Le forced ranking 

Toute méthode d'évaluation engendrant de la souffrance au travail 

Une évaluation basée sur des objectifs irréalisables 

Toute pratique discriminatoire 

A quoi ça sert, concrètement?

En cas d'évaluation négative :

- Constituer l'un des éléments d'un licenciement pour insuffisance professionnelle;
- Attention Une évaluation négative ne permet pas de rétrograder le salarié ou de diminuer sa rémunération.

En cas d'évaluation positive :

- Proposer une augmentation ou une promotion.

Entretien annuel de suivi du forfait jours - Obligatoire

Cadre légal

- Obligatoire** pour tous les salariés au forfait annuel en jours (C. trav. art. L.3121-65).
- Contenu : charge de travail, respect des repos, articulation vie professionnelle/vie personnelle, organisation du travail et rémunération.
- Condition indispensable pour la validité des conventions de forfait jours.

Notre accompagnement

- Mise à disposition d'une trame conforme et personnalisée.
- Conseil sur l'organisation et la traçabilité de l'entretien.
- Vérification de la conformité de vos conventions et pratiques au regard du Code du travail et de la jurisprudence.

Bénéfices pour l'entreprise

- Sécurisation du forfait jours** : évite la nullité et la requalification en heures supplémentaires.
- Réduction du risque contentieux** : preuve du suivi effectif de la charge de travail.
- Prévention de la surcharge et des risques psychosociaux**.
- Valorisation de l'autonomie** : renforcer la confiance entre employeur et salarié.



Pilotez et sécurisez vos entretiens

Entretien annuel de suivi du télétravail - Obligatoire

Cadre légal

- **Obligatoire** pour tous les salariés en télétravail (C. trav. art. L.1222-10).
- Portant sur les conditions d'activité, la charge de travail, l'isolement et la prévention des risques.

Notre accompagnement

- Élaboration d'une grille d'entretien adaptée aux spécificités du télétravail.
- Conseil pour prévenir les risques psychosociaux liés à l'isolement.
- Intégration de l'entretien dans vos pratiques RH (charte ou accord télétravail).

Bénéfices pour l'entreprise

- **Conformité légale** assurée.
- **Préservation de la santé des salariés** : meilleure qualité de vie au travail.
- **Suivi de la performance à distance** : maintenir un lien régulier et constructif.
- **Réduction des risques d'isolement** et maintien du collectif.

Le module “Entretien” Staff&Go, deux formules selon vos besoins

Mode	Tarif	Fonctionnalités principales
Essentiel	0.50€ / bulletin	- Entretien RH illimités - Bibliothèque de trames
Avancé	2€ / bulletin	- Les options de la formule essentielle - Processus d'approbation dynamique - Personnalisation des formulaires - Gestion de campagnes - Relances - Collaboration salarié-manager

Ce module couvre l'ensemble des 4 entretiens du kit : parcours professionnel, évaluation, forfait jours et télétravail.

Tarifs de l'accompagnement dans vos entretiens

Chaque prestation comprend la mise à disposition de modèles personnalisés, des trames d'entretien et notre accompagnement pour sécuriser vos pratiques.

- Entretien de parcours professionnel : 80 € HT
- Entretien d'évaluation : 80 € HT
- Entretien annuel de suivi du forfait jours : 100 € HT
- Entretien annuel de suivi du télétravail : 60 € HT

En tant qu'employeur, vous êtes juridiquement tenu de respecter ces obligations **sans délai**. Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner à organiser vos entretiens.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

 Mail: social@e-care.fr

 Téléphone: 02.99.64.23.97

